

COLLOQUE ANNUEL

DROITS HUMAINS ET ARBITRAGE INTERNATIONAL : QUESTIONS D'ACTUALITÉ ET PERSPECTIVES

Jeudi 19 novembre 2026

sous la direction scientifique de

Sophie Lemaire

Professeure à l'Université Paris Dauphine-PSL

Claire Pauly

Associée Jones Day

Université Paris Dauphine-PSL

Salle Raymond Aron

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75116 Paris

PROGRAMME

8h30 — Accueil des participants, café

9h — Mots d'accueil

Jérôme Ortscheidt, Avocat aux Conseils, Président du CFA

9h05 — Introduction : « Arbitrage, droits fondamentaux et intérêt public »

Jorge E. Viñuales, Professeur, Université de Cambridge

9h35 — Le devoir de vigilance dans l'arbitrage commercial international

Modératrice : Claire Pauly, Avocate, Associée Jones Day

- **Les sources : Malik Laazouzi**, Professeur, Université Paris II Panthéon-Assas
- **Les tiers : Lilian Larribère**, Professeur, Université Paris Nanterre
- **Les usagers : Marie-Anne Besançon**, Direction juridique contentieux complexes TotalEnergies

10h35 — Pause-café

11h — L'environnement dans l'arbitrage d'investissement

Modératrice : Sophie Lemaire, Professeure, Université Paris-Dauphine PSL

- **Les sources : Laurence Boisson de Chazournes**, Professeure émérite, Université de Genève ; Conseil et arbitre, Matrix Chambers
- **Les questions procédurales : Laurie Achtouk-Spivak**, Avocate, Associée Cleary Gottlieb
- **Les questions d'indemnisation : Jean-Marie van der Elst**, Associé EconOne

12h — Echanges avec le public

12h15 — Le contrôle des sentences en matière de droits humains

Modératrice : Joanna Ghorayeb, Conseillère à la Cour d'appel de Paris

- **Consensus international et normes de droits humains – perspective française :**
Shaparak Saleh, Avocate, Associée Three Crowns
- **Contrôle effectif de la sentence et normes de droits humains – perspective européenne :**
Léonor Jandard, Maître de Conférences, Université Paris Nanterre

13h — Fin du colloque

13h15 — Déjeuner au Café court,

85 boulevard Flandrin (en face de l'Université Paris Dauphine-PSL) :

(inscription obligatoire préalable auprès du CFA : secretariat@cfa-arbitrage.com)